

L'an deux mille dix-sept, le 13 septembre à 20 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Richard KUBISZ, le Maire.

**Etaient présents : MM KUBISZ, MUNOZ, GARRIVET, CAILLEUX, FARTURA, GAYNECOETCHE, GUINOISEAU, VAN ASSCHE, LEVASSEUR, PERRIER.**

**Absents excusés : M. VILLIOT pouvoir donné à Mme GAYNECOETCHE  
Mme LABBEZ pouvoir donné à Mme GARRIVET**

**Absents : Mme NOWAK  
M. MULLER**

**Secrétaire de séance : M. FARTURA**

ORDRE DU JOUR :

Décision modificative n° 3 budget communal
Indemnités Julie ZISKA
Numérotation rue
Subventions associations
Questions diverses

Approbation du compte rendu de la séance du 30 juin 2017 20 h et du 30 juin 2017 20 h 30.

Demande d'ajouter à l'ordre du jour : Election d'un nouvel élu pour le remplacement de M. FARTURA au CCAS

### **DECISION MODIFICATIVE N° 3 BUDGET COMMUNAL**

Modification d'article budget communal,  
Vu le budget communal,

Monsieur le maire expose la décision modificative suivante :

Désignation	Diminution	Augmentation
D 2051 : Concessions, droits similaires		2 500.00 €
D 205-1604 : LOGICIELS	2 500.00 €	
<b>TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles</b>	<b>2 500.00 €</b>	<b>2 500.00 €</b>

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,  
A l'unanimité accepte la modification proposée.

### **INDEMNITÉS Julie ZISKA**

Monsieur le maire expose que Julie ZISKA stagiaire au Bafa était présente au centre de loisirs du mois de juillet. Cette personne s'étant investie totalement, entre autre lors du mini séjour.

Il propose aux membres du conseil municipal de lui attribuer une indemnité en remerciements de son investissement et dévouement pour un montant de 300.00 € (trois cent euros).

Le conseil municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

Accorde l'indemnité de 300.00 euros à Julie ZISKA pour son investissement et son dévouement au centre de loisirs du mois de juillet.

## NUMEROTATIONS RUES

Monsieur le Maire informe le conseil municipal : suite à des divisions de terrains, ventes d'immeubles et certains locaux ou habitations se trouvant dépourvus d'une adresse complète afin de se mettre en conformité auprès du Service National d'Adresse, il est nécessaire de numéroter ces parcelles.

Il propose :

Nom de la voie	N°	réf cadastrale
rue de la Ville	14 bis	AE 623

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Accepte avec une voix contre, la numérotation et charge Monsieur le Maire d'en informer le propriétaire ainsi que le Service Nationale des Adresses.

## SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU l'Instruction Budgétaire et Comptable M14,  
VU le Budget Communal,

CONSIDERANT la demande de subvention des associations,  
Le Conseil Municipal, APRES EN AVOIR DELIBERE, et à l'UNANIMITE  
DECIDE d'attribuer les subventions au titre de l'exercice 2017, aux associations ci-dessous,  
PRECISE que les crédits correspondants sont inscrits au Budget Communal 2017 : article 6574.

ASSOCIATION SPORTIVE ET OEUVRES	150,00 €
ASPG PEROY LES GOMBRIES	700,00 €
CLUB DU SOLEIL	200,00 €
COMITE DES FETES	1 586,00 €
COOPERATIVE SCOLAIRE	1 300,00 €
CROIX ROUGE FRANCAISE	150,00 €
DDEN	100,00 €
SECOURS CATHOLIQUE	50,00 €
SCOUTS et GUIDE de France	50,00 €
VIE LIBRE CREPY	50,00 €
Association DONNEURS DE SANG	50,00 €
VMEH	70,00 €
JUDO CLUB	500,00 €
PRELOT MOTO CLUB	1000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 956,00 €</b>

## ELECTION D'UN NOUVEL ELU CCAS

Monsieur le Maire informe les membres du conseil, du départ de Monsieur FARTURA fin septembre.  
M. FARTURA étant membre du CCAS, nous devons le remplacer.

Le conseil municipal demande de renvoyer le vote au prochain conseil étant donné que personne ici présent ne souhaite se proposer et demande également d'envoyer un mail aux conseillers qui étaient absents.

## QUESTIONS DIVERSES

- Présentation du compte rendu du SE 60 pour 2016
- Info station épuration conformité
- CCPV rapport annuel 2016 SPANC
- Ouverture de classe
- Installation vidéoprojecteurs
- Peinture de 3 classes (dont la nouvelle)
- Pourvoi en cassation rejeté : la zone de carrière est sans classement, nous devons nous rapprocher du cabinet d'urbanisme pour classer cette zone
- Indemnités Nadia MISZTAL pour le poste de l'accueil

La séance est levée à 23h15

Le Maire,

Richard KUBISZ

Les membres du conseil

M. MUNOZ		Mme GARRIVET	
M. CAILLEUX		M. FARTURA	
M. VILLIOT	Absent	M. GUINOISEAU	
M. MULLER	Absent	Mme GAYNECOETCHE	
Mme VAN ASSCHE		M. LEVASSEUR	
Mme PERRIER		Mme LABBEZ	Absente
Mme NOWAK	Absente		